

Caldwell, J.C. (éd.), *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, New York, The Population Council, 1973, 1028 p.

André Lux

Volume 7, numéro 3, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700698ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700698ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lux, A. (1976). Compte rendu de [Caldwell, J.C. (éd.), *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, New York, The Population Council, 1973, 1028 p.] *Études internationales*, 7(3), 461–463.  
<https://doi.org/10.7202/700698ar>

pothèse qu'un taux surévalué d'échange peut non seulement stimuler les exportations mais encore la domination de l'industrie locale par les investisseurs étrangers. Son exemple est celui de l'Allemagne, mais le cas du Canada au cours des années d'avant 1970 illustre sans aucun doute la discussion aussi bien. Le rôle des monnaies européennes est analysé par Fritz Machlup mais sa discussion se fixe uniquement sur les portefeuilles privés de ces « monnaies non officielles ».

Comme les investissements des monnaies européennes par les Banques centrales se sont accrues de façon remarquable depuis 1973, les conclusions de Machlup quant aux liquidités supplémentaires apportées par cet apport de liquidités à venir ont besoin d'être plus étayées. William Tyler contribue par sa seule analyse empirique dans ce volume avec son étude des mini-dévaluations de l'expérience brésilienne. Pendant que Tyler montre avec talent les avantages qu'un recours à ce que l'auteur appelle un « *crawling peg* », lequel peut aider à développer un pays sous-développé, il ignore beaucoup les effets de cette politique à la fois sur la propriété étrangère et sur l'établissement des impôts.

Les autres essais sur le commerce et sur le développement sont de nature plus disparate quant à leur contenu, que ce soit un plaidoyer de Ernest Stern, de la World Bank, sur la confiance accrue de la part des nations peu développées envers les marchés internationaux d'obligations en vue de leur financement de développement, ou un essai théorique de Paul Samuelson, cet économiste qui a gagné jadis un Prix Nobel. Stern ignore le problème clé posé aux débiteurs lorsque leurs revenus d'exportations sont en période de stagnation. D'autre part, Samuelson limite sa contribution à une application théorique du modèle micardien d'avantage comparatif, lequel, alors qu'il est apparemment traité avec éminence, détonne singulièrement dans ce volume. La tentative de Robert West de catégoriser les

divers types de dépendance économique chez les nations les moins développées et de mettre en relation cette dépendance avec la détermination des politiques gouvernementales mérite aussi d'être soulignée. Pour tous ceux qui sont intéressés à l'économie internationale, ces essais seront toujours de quelque intérêt. Le texte est clair et généralement non technique, de telle sorte que le non initié peut y recourir. Cependant, dans l'optique d'y trouver les solutions primordiales, le temps jouent contre ces essais qui sont déjà dépassés depuis un certain temps.

Myron J. FRANKMAN

*Economics,*  
*McGill University*

CALDWELL, J. C. (éd.), *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, New York, The Population Council, 1973, 1028p.

Cet ouvrage, dont le texte anglais est publié en 1975 par Columbia University Press, n'est pas, comme plusieurs autres parus récemment sur le même thème, le fruit d'un colloque, mais a été composé, à l'initiative de Caldwell, par 43 spécialistes et couvre toute l'Afrique occidentale jusqu'au Zaïre inclus. Après une présentation générale qui couvre le quart de l'ouvrage, viennent trois longues études des divers aspects du problème au Nigeria (200p.), au Ghana (110p.) et au Sierra Leone (100p.), qui sont suivies d'études plus succinctes (25 pages en moyenne), pour la Gambie, le Liberia et les pays d'Afrique francophone. C'est le premier livre qui réunit à la fois autant de pays et autant d'aspects du problème démographique en Afrique.

Ne pouvant passer en revue chacun des trois chapitres, ce bref compte rendu se concentrera sur l'analyse générale de la région, dont les huit chapitres font un tour d'horizon

zon assez complet. Dans son introduction, consacrée à « quelques questions importantes », Caldwell donne le ton et l'orientation. Puisqu'il s'agit d'élucider les rapports complexes entre dynamiques socio-économique et démographique, on pourrait supposer que les deux ont une égale importance. Après Bucarest, on est même heureux d'entendre dire que « la question fondamentale est de savoir quelle est l'ampleur de l'évolution sociale et de l'évolution économique qui en est partiellement la cause et si elle est suffisante pour provoquer un changement notable des attitudes et des usages dont dépend la fécondité » (p. 18). Malheureusement, Caldwell oublie vite cette question fondamentale pour braquer son attention sur le planning familial. La problématique du sous-développement est totalement absente et l'auteur adopte la perspective du calcul économique individuel dont les élites urbanisées, bénéficiant des effets de la « modernisation », découvrent les avantages et qu'elles transmettront aux autres couches de la société, une fois que seront plus largement diffusées les techniques efficaces de contraception. Alors, « les hommes auront peut-être progressé vers le genre de société responsable où chacun prend ses décisions lui-même et qui est indispensable à la modernisation de l'économie » (p. 36). Option libérale et malthusienne des plus claires, où le progrès économique dépend du contrôle de la fécondité par les individus, aidés par l'État, et où le sous-développement résulte fondamentalement de la concurrence que font les investissements démographiques aux investissements économiques.

La priorité accordée à la fécondité, à sa régulation surtout, est telle que la mortalité est traitée en parent pauvre. Vingt pages sont écrites sur celle-ci par Cantrelle, un des très rares spécialistes, mais qui se voit forcé de se concentrer sur la partie du Sénégal qu'il a étudiée, faute de recherches adéquates sur lesquelles s'appuyer pour les autres pays, d'un continent africain où l'espérance de vie reste très basse. Il est symptomatique que la mortalité soit absente des 14 chapi-

tres consacrés au Nigeria, au Ghana et au Sierra Leone. Dans son chapitre sur les politiques démographiques des gouvernements, Gwatkin approuve les mesures de lutte contre la mortalité pour des raisons humanitaires malgré leur impact sur la croissance démographique, sans même songer à mentionner que la baisse de la fécondité passe entre autres par celle de la mortalité. L'exode rural, comme conséquence involontaire de diverses politiques dont la très inégale répartition des services publics, est souligné, mais l'auteur aurait dû en déduire que l'accroissement démographique dans les campagnes est donc loin d'y déclencher les investissements démographiques, qui font supposément obstacle aux investissements économiques.

Cette remarque et bien d'autres peuvent s'adresser à l'équation macro-économique ( $g = s/c-r$ ) qui condamne à la limite toute croissance de population dans un système socio-économique inapte à mobiliser cette population. Tout en s'inscrivant dans cette logique, van de Walle débouche sur une condamnation du mythe de l'industrialisation et la nécessité pour l'agriculture d'absorber le surplus de bras, « ce qui entraîne des conséquences politiques de grande portée » (p. 204). Nous touchons ici au nœud du problème, qui n'est qu'effleuré dans un ouvrage de plus de mille pages. Les gens suffisamment informés sont d'accord que l'Afrique n'a pas du tout besoin d'une croissance prolongée de ses populations au rythme de 2 à 3% l'an. C'est au niveau des moyens de freinage de cette croissance que se situe le vrai débat ; celui-ci est totalement escamoté ici, parce que les auteurs sont prisonniers de sciences économique et sociologique libérales dépourvues d'autocritique, dont les instruments théoriques les privent d'une saisie en profondeur du sous-développement et de ses répercussions démographiques en régime capitaliste.

Ceci dit, l'ouvrage est une mine de renseignements précieux, notamment par certaines de ses études sur le Nigeria. Le tra-

vaill proprement démographique y est fait avec grand soin, sans retourner trop aux questions de pure technique, élaborées dans l'ouvrage antérieur édité par Brass.

André Lux

*Département de sociologie,  
Université Laval*

CASTEL, J.-G., *International Law, chiefly as interpreted and applied in Canada*, 3<sup>e</sup> édition, Canadian Legal Casebook series, Toronto, Butterworths, 1976, 1268p.

La troisième édition de l'ouvrage du professeur Castel qui enseigne à Osgoode Hall à l'Université York, atteste de l'importance de ce recueil de textes (jurisprudence, actes internationaux, extraits de la doctrine), agrémenté de notes et rédigé dans une optique canadienne au bénéfice des étudiants en droit. La sélection est donc orientée vers des problèmes d'un intérêt particulier pour ce pays, par exemple l'Arctique, les développements récents du droit de la mer, les accords internationaux, la nationalité. Dans ce cadre limité, il est évident que l'ensemble du domaine du droit international n'est que partiellement couvert. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage est l'outil fondamental de travail pour les facultés de droit anglophones du Canada et, si une traduction en est réalisée, pour les facultés québécoises. Il peut aussi être utilisé dans les départements de science politique, avec d'autres manuels. De plus, il s'adresse à titre d'information extrêmement précieuse, à l'internationaliste de tout pays, universitaire, diplomate, praticien ou simplement humaniste, qui y trouvera réunies les données juridiques, fait et droit, indispensables pour la compréhension de certaines directions de la politique étrangère du Canada.

Les dossiers retenus sont présentés dans l'ordre traditionnel des juristes de *Common*

*Law*. L'œuvre débute par des considérations d'ordre général sur le droit international – définition, nature (et sources) et application au Canada (pp. 1-46). Elle se poursuit par une étude intitulée la personnalité internationale, envisagée sous le double aspect – étatique et l'auteur présente la vie de l'État (reconnaissance, succession d'État, disparition) – et non étatique (Nations unies, Commonwealth, OEA et individu) (pp. 47-139). Certains principes sont posés, politiques et traditionnels : l'indépendance et la souveraineté ; économiques et nouveaux : établissement d'un nouvel ordre économique mondial, adoption de la nouvelle charte économique de décembre 1974. La troisième partie consacrée à la compétence (jurisdiction) de l'État est riche en enseignements pour l'internationaliste étranger (pp. 140-908). Elle situe les options canadiennes à l'égard de problèmes considérés comme essentiels par le gouvernement fédéral d'aujourd'hui tels que la délimitation du territoire terrestre, maritime, la nationalité, l'immigration et le statut des étrangers, la protection de l'environnement et la prévention de la pollution, enfin la conservation des ressources. Dans sa quatrième partie, l'auteur met l'accent également sur les accords internationaux. Il alterne les sources et applications internationales et nationales, que ce soit à l'égard du processus de conclusion des traités ou de leur mise en œuvre (pp. 910-1067). La cinquième partie, particulièrement intéressante de par la formation de l'auteur à la fois publiciste et privatiste, et les exemples canadiens, porte sur la responsabilité internationale des États (pp. 1069-1204). Enfin la sixième partie, ou droit de la paix, regroupe documents et commentaires sur le règlement pacifique des différends (pp. 1210-1251). Il n'est cependant pas de chapitre distinct consacré à l'emploi de la force.

Cet ouvrage s'inscrit bien dans la lignée des excellentes publications scientifiques auxquelles le professeur Castel nous a habitués. Mais il ne faut pas y chercher de véritables prises de positions personnelles.